

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**ENVIRONNEMENT**

**PROJET NATURE DES HAUTES-  
BAROLLES : PROGRAMMATION 2014**

Délibération : **04.2014.036**

Transmis en préfecture le :

**28 avril 2014**

Séance du : **24 avril 2014**

Compte-rendu affiché le **29 avril 2014**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **17 avril 2014**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume COUALLIER**

**Membres présents à la séance :**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE (à partir du point 10), Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

**Membres absents excusés à la séance :**

Agnès JAGET, Anne-Marie JANAS, Evan CHEDAILLE (jusqu'au point 10)

**Pouvoirs :**

Agnès JAGET à Maryse JOBERT-FIORE, Anne-Marie JANAS à Mohamed GUOUGUENI, Evan CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER (jusqu'au point 10)

**Membres absents à la séance :**

\*\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Monsieur Michel MONNET**

Le projet nature des Hautes-Barolles vise d'une part, à travers une communication importante, à la sensibilisation du public à l'environnement et au monde agricole (animations pédagogiques pour les scolaires, les centres de loisirs, etc...) et d'autre part, à la préservation et à la valorisation des espaces du plateau des Hautes-Barolles (entretien des sentiers pédestres, restructuration des friches, etc...).

Le projet nature se divise en objectifs et en actions qui sont réalisées dans le cadre d'une programmation annuelle. Plusieurs actions ont été réalisées en 2013 et sont programmées pour 2014.

**BILAN DES ACTIONS 2013 ET PROGRAMMATION 2014**

**OBJECTIF N° 1 : ACCUEIL DU PUBLIC ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE**

---

**Action n° 1 : Entretien des sentiers balisés et itinéraires de promenades existants**

Cette action concerne l'entretien du réseau d'itinéraires de promenade existant (4 itinéraires balisés) sur le plateau des Hautes-Barolles (débroussaillage, réparation des barrières en bois, remplacement de la signalétique dégradée... ).

En 2013, les actions suivantes ont été réalisées :

- débroussaillage mené par les brigades vertes;
- réparation des barrières en bois du sentier de Sacuny par les brigades vertes (2<sup>nde</sup> phase) par les brigades vertes;
- abattage de quelques arbres sur le sentier de Sacuny par les brigades vertes, et taille de branches par le service espaces verts de la Ville;
- confortement d'une butte sur le sentier de Sacuny;
- opération de lutte contre l'ambrosie menée par les brigades vertes.

En 2014, les actions suivantes seront réalisées :

- débroussaillage;
  - opération de lutte contre l'ambrosie;
  - requalification des sentiers nature, y compris les bornes directionnelles.
- 
- Le coût annuel estimatif de cette action s'élève à 18 000 € en investissement et 375 € en fonctionnement.

**Action n° 2 : Portes d'entrées du plateau :**

Les portes du plateau sont les panneaux implantés aux entrées du plateau des Hautes-Barolles. Elles visent à sensibiliser les automobilistes sur leur arrivée dans l'espace naturel et agricole.

En 2013, cette action visait l'entretien des panneaux en cas de dégradation ou d'accident. En 2014, cette action est maintenue.

- Le coût estimatif de cette action s'élève à 750 € en fonctionnement.

**OBJECTIF N° 2 : ASSURER UNE GESTION DU PLATEAU**

---

**Action 3 : Confortement du maillage bocager**

Cette action vise l'entretien des haies bocagères plantées en 2010 sur le plateau des Hautes-Barolles. Plus de 2 km de haies ont été plantés dans le secteur du Fort de Côte Lorette, à proximité du cimetière, chemin de Pressin et sur le sentier de Pressin.

Cet entretien est confié à ONF entreprise dans le cadre du marché public de 2010 pour une durée de 5 ans. L'entreprise réalise trois passages par an.

- Le coût estimatif de cette action s'élève à 3 000 € en fonctionnement.

#### **Action n° 4 : Plan propreté**

La qualité du site s'est améliorée depuis la mise en place du Projet Nature, mais cette action vise à assurer une surveillance régulière et le cas échéant le nettoyage de dépôts ou de décharges sauvages.

Cette action est donc maintenue pour 2014.

- Le coût annuel estimatif de cette action s'élève à 750 € en fonctionnement.

### **OBJECTIF N° 3 : SOUTENIR L'AGRICULTURE DU PLATEAU**

---

#### **Action n° 5 : Remise en état des parcelles agricoles**

Cette action nouvelle s'est déroulée en 2013. Elle visait à soutenir l'agriculture du plateau en participant à la remise en état de parcelles agricoles. La parcelle visée pour 2013 était située au nord du plateau, chemin de Moly (proximité Oullins). Cette action a permis d'aider à l'installation d'un agriculteur en procédant au débroussaillage réalisé par des étudiants d'une maison familiale rurale, et à la clôture de la parcelle par les brigades vertes.

Cette action est terminée.

### **OBJECTIF N° 4 : CRÉER DES LIENS ENTRE AGRICULTEURS ET CITADINS**

---

#### **Action n° 6 : Sensibilisation à l'activité agricole, aux richesses naturelles et à l'agriculture périurbaine**

Afin de poursuivre et de développer le dispositif pédagogique en place autour de l'espace naturel des Hautes-Barolles, des animations pédagogiques sont proposées aux scolaires, aux associations, aux habitants de la commune, aux centres sociaux et aux maisons de quartier de la commune.

En 2013/2014, les animations ont été réalisées par le biais d'un appel à projet qui a suscité un vif intérêt de la part des enseignants et animateurs de quartiers.

Cette action se poursuit en 2014 (année scolaire 2014/2015).

- Le coût annuel estimatif de cette action s'élève à 20 000 € en fonctionnement.

### **OBJECTIF N° 5 : MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME**

---

#### **Action n° 7 : Animation suivi et programmation future**

L'animation, le suivi et la programmation du Projet Nature sont assurés par les services municipaux avec un appui des services du Grand Lyon et de la Chambre d'agriculture.

**Plan de financement prévisionnel pour la programmation 2014**

L'ensemble des coûts annuels prévisionnel maximum des actions pré-citées est le suivant :

Actions		Inv.	Fonct.	Participation Grand Lyon	Participation Saint-Genis-Laval	Total projet
<b>Objectif 1 : Accueil du public et mise en valeur du patrimoine</b>						
<b>Action 1</b>	<b>Entretien des sentiers balisés</b>					
	<i>Entretien des sentiers balisés (débroussaillage, abattage d'arbres...)</i>		375,00 €		375,00 €	375,00 €
	<i>Réparation des barrières en bois et des chicanes des sentiers balisés</i>	5 000,00 €		15 000,00 €	3 000,00 €	18 000,00 €
	<i>Requalification des sentiers nature (dont bornes)</i>	13 000,00 €				
<b>Action 2</b>	<b>Portes du plateau</b>					
	<i>Entretien (dégradation, accident...)</i>		750,00 €		750,00 €	750,00 €
<b>Objectif 2 : Assurer une gestion du plateau</b>						
<b>Action 3</b>	<b>Confortement du maillage bocager du plateau</b>					
	<i>Entretien des haies bocagères</i>		3 000,00 €		3 000,00 €	3 000,00 €
<b>Action 4</b>	<b>Plan propreté du plateau</b>					
	<i>Enlèvement des dépôts sauvages</i>		750,00 €		750,00 €	750,00 €
<b>Objectif 3 Soutenir l'agriculture du plateau</b>						
<b>Action 5</b>	<b>Remise en état des parcelles agricoles</b>					
<b>Objectif 4 : Créer des liens entre agriculteurs et citoyens</b>						
<b>Action 6</b>	<b>Sensibilisation à l'activité agricole et aux richesses naturelles</b>					
	<i>Animations pédagogiques 2014/2015 - appel à projet</i>		20 000,00 €	20 000,00 €		20 000,00 €
<b>Objectif 5 : Mise en œuvre du programme</b>						
<b>Action 7</b>	<b>Animation, suivi et programmation future</b>					
<b>Total</b>		<b>18 000,00 €</b>	<b>24 875,00 €</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>7 875,00 €</b>	<b>42 875,00 €</b>

Sachant que le Grand Lyon participe à hauteur de 100 % du montant HT de l'investissement, la subvention annuelle maximum à solliciter auprès du Grand Lyon est de **15 000 €** pour les actions d'investissement.

Par ailleurs, en fonctionnement le Grand Lyon prend en charge à 100 % du montant TTC des actions visant la sensibilisation à l'activité agricole et aux richesses naturelles. La subvention annuelle maximum à solliciter auprès du Grand Lyon de **20 000 €** pour cette action de fonctionnement.

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** le contenu du programme d'actions 2014 du projet nature des Hautes-Barolles réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Genis-Laval
- **SOLLICITER** la communauté urbaine de Lyon pour l'attribution annuelle du fonds de concours à hauteur de 35 000 € (soit 15 000 € en investissement et 20 000 € en fonctionnement).
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes, documents et avenants se rapportant au Projet Nature.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Michel MONNET ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE À L'UNANIMITÉ CETTE DÉLIBÉRATION -**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour Extrait Certifié Conforme,

**Le Maire,**

